



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113773>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-113773**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Semitan, mandataire de Nantes Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 31468496000045

Ville : NANTES

Code postal : 44046

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1539370>

Identifiant interne de la consultation : 24MC2/345

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département Commande Publique de la Semitan

Numéro de téléphone du contact : +33 251817700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Une lettre de candidature accompagnée des pièces présentant la société candidate (dont notamment le nom, la raison sociale, la forme juridique etc..). Le candidat pourra utiliser le formulaire Dc1. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager, le cas échéant. - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés articles L. 2141-1 à 2141-5, L. 2141-7 à L. 2141-11 et R. 2143-8 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Le candidat fournira son numéro unique d'identification délivré par l'Insee, ou à défaut, un extrait kbis de moins de 3

mois (ou équivalent), permettant de vérifier ces points. S'il est basé à l'étranger, il fournira un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine attestant ces points. - Une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Le candidat pourra utiliser le formulaire Dc2
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - La présentation d'une liste des travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le candidat est dans l'obligation d'utiliser le modèle de présentation fourni par la Semitan en annexe 3 du Rc. - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle de l'accord-cadre ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de l'accord-cadre ; - Les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Le candidat est dans l'obligation d'utiliser le modèle de présentation fourni par la Semitan en annexe 1 du Rc

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 29/10/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 5

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : Mise en concurrence effective. Les candidats seront sélectionnés selon leurs capacités économiques, financières, techniques et professionnelles.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Opérationnel du Département de la Maîtrise d'Ouvrage des Infrastructures

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : AC MT5 - Accord-cadre de travaux de voirie, réseaux divers et signalisation lumineuse de trafic pour l'amélioration de la performance bus

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet de désigner le titulaire de l'Accord Cadre MT5 - Accord cadre de travaux de voirie, réseaux divers, signalisation lumineuse de trafic pour l'amélioration de la performance bus. Le présent accord-cadre porte sur des travaux de voirie, réseaux divers, signalisation lumineuse de trafic, réalisés notamment dans le cadre du mandat confié par Nantes Métropole concernant l'amélioration de la performance des lignes de bus, mais également dans le cadre d'autres opérations en mandats de rénovation ou de modernisation d'infrastructures portées par la SEMITAN sur le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Durée : 36 mois L'accord-cadre est reconductible tacitement 2 (deux) fois 1 (un) an

Lieu principal d'exécution du marché : Agglomération nantaise 44000 - Nantes

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les prestations à réaliser concernant les domaines suivants : - Etudes d'exécution, - Installations de chantier propres au titulaire, - Signalisation de chantier et déviations, - Travaux de terrassement, - Travaux de modification, adaptation et création de voirie, - Travaux de réseaux divers, - Travaux d'assainissement, - Travaux de petit génie civil (massifs de fondations), - Travaux de signalisation horizontale et verticale, - Fourniture et pose de mobilier, - Travaux d'Eclairage public (EcPu), - Travaux de Signalisation Lumineuse de Trafic (SLT) - Travaux d'espaces verts, - Essais de conformité des travaux, - Dossier des ouvrages exécutés. Le détail complet des prestations figure au CCTP. Il s'agit d'un accord cadre de travaux mono-attributaire, sans montant minimum et avec un montant maximum de 5 000 000 euros HT, sur l'ensemble de la durée de l'accord-cadre, conformément à l'article R. 2162-4 2° du code de la commande publique. Cet accord cadre sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande conformément à l'article R. 2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique. Conditions de participation des concurrents : Les entreprises ou groupements d'entreprises souhaitant candidater devront disposer de compétences dans les domaines suivants : - FNTF 2321 Travaux de terrassement courant en milieu urbain - FNTF 341 Chaussées urbaines - Assises de chaussée - FNTF 3421 Chaussées urbaines - Revêtements en matériaux enrobés - enrobés classiques - FNTF 3422 Chaussées urbaines - Revêtements en matériaux enrobés - enrobés spéciaux - FNTF 3431 Chaussées urbaines - Revêtements en béton coulé en place - Béton sous circulation motorisée - FNTF 346 Chaussées urbaines - Pose de bordures et caniveaux - FNTF 651 Eclairage public - Travaux neufs - FNTF 662 Signalisation Electrique - Routes - Qualipaysage P110 « Travaux de création » Le mandataire du groupement d'entreprise ou le titulaire devra obligatoirement posséder les compétences requises dans le domaine des Travaux de Voirie et Réseaux divers : - FNTF 2321 Travaux de terrassement courant en milieu urbain - FNTF 341 Chaussées urbaines - Assises de chaussée - FNTF 3421 Chaussées urbaines - Revêtements en matériaux enrobés - enrobés classiques - FNTF 346 Chaussées urbaines - Pose de bordures et caniveaux Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par la SEMITAN. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Si le candidat présente des sous-traitants au moment de la candidature, il devra justifier de leurs capacités techniques, professionnelles et financières et certifier qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre, afin que ces capacités soient prises en compte dans l'analyse des candidatures. Dans cette hypothèse, aucun changement de sous-traitant ne sera accepté. Pour justifier des capacités d'un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. Langue utilisée : Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés ou accompagnés d'une traduction en français certifiés conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remise des plis : La transmission des plis par courrier postal, courrier électronique ou par fax n'est pas autorisée. Délai de validité de l'offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Procédure de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 Allée Ile Gloriette, B.P. 24111, 44000 Nantes Cedex 1 / E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr / Tél. : 02.40.99.46.00 / Fax : 02.40.99.46.58

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2024